

# Particuliers et Entrepreneurs,

vous travaillez peut-être à proximité d'une conduite de gaz naturel haute pression...

## ATTENTION, POUR VOTRE SÉCURITÉ, PRÉVENEZ-NOUS !

Vous devez nous contacter au plus tard  
7 jours avant le début de vos travaux  
en vous connectant au téléservice :

[www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)



Octobre 2018 - Réalisation : NatureGraphic, 06 20 20 27 79 / Photo : © Froidin - Terega

Ref. : DOP-TIERS N°6

[www.terega.fr](http://www.terega.fr)